

Contrat de licence pour l'utilisation de la plateforme PEP2

Ce contrat est conclu entre :

Le laboratoire de phonétique et phonologie (LPP), UMR 7018, situé au 19, rue des Bernardins,
75005 Paris, représenté par (le LPP)

Et

(ci-après *l'utilisateur*).

1. Le LPP accorde à l'utilisateur le droit d'utiliser les données issues de sa plateforme instrumentale pour l'étude acoustique, articulatoire et physiologique de la parole (PEP2) pour des fins de recherche ou d'application clinique, à l'exclusion de toute exploitation commerciale.

Détails de l'expérience et des données :

2. Le LPP ne peut être tenu responsable de dommages directs ou indirects liés à l'utilisation de cette plateforme et à l'exploitation des données ou programmes fournis à l'utilisateur.

3. L'utilisateur accorde au LPP le droit d'incorporer les données acquises ainsi que la spécification du matériel linguistique (corpus, tâches...) dans sa base de données et de les rendre accessibles à la communauté scientifique, après un délai de ans à partir de la date de l'enregistrement.

4. L'utilisateur s'engage à mentionner la provenance des données dans toute publication : « données acquises au Laboratoire de Phonétique et Phonologie, UMR7018, Université Paris III/CNRS ». L'utilisateur est également encouragé à poursuivre sa collaboration avec un membre du LPP pour l'analyse des données et la publication de ses résultats.

Fait à Paris, le

Pour le LPP

L'utilisateur